

Parti de la Revolution Socialiste

LA VERITE SUR LA POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION EN ALGERIE

Pour répondre aux affirmations mensongères de la charte nationale, nous nous proposons dans ces articles, à partir de 2 projets de la SONACOME, les complexes de CONSTANTINE et de GUELMA, de montrer chiffres à l'appui que la "politique d'industrialisation" du pouvoir s'est soldée par un gaspillage scandaleux des richesses nationales sans aucun profit pour le pays. Les seuls bénéficiaires en sont, outre les bourgeois algériens, les firmes étrangères dont le développement est subventionné par les marchés que les dirigeants algériens leur offrent.

Supplément à El Jarida n°17 - juin 1976

la vérité sur la politique d'industrialisation

Au moment où le pouvoir dans sa "Charte nationale" réaffirme ses choix en matière de politique économique, il nous a semblé nécessaire de revenir sur la fameuse "Révolution industrielle" qui, selon nous, est à l'origine de la situation catastrophique actuelle. Cela d'autant plus que nulle part dans ce texte, nous n'avons relevé de bilan des résultats de cette politique, ni même une mention d'échecs flagrants qui conduisent notre pays à la ruine.

Il est de notre responsabilité de montrer une fois de plus (voir cahier El Jarida sur la nature de classe de l'Etat Algérien) que le "modèle de développement" poursuivi par le pouvoir a des conséquences tragiques à court et à long terme.

Ce modèle qui consiste en l'implantation "d'industries de base capables d'engendrer de nouvelles industries" vise la réalisation "de grandes unités qui utilisent des techniques avancées" (1). Par définition, ce modèle implique l'établissement de liens étroits avec les firmes ou les pays détenteurs de ces techniques et de ces cadres, c'est à dire avec l'impérialisme et le social-impérialisme. En ce sens, il menace gravement notre indépendance nationale.

Mais ce n'est pas là son seul défaut : le plus grave, ce modèle est inefficace. Les seules "nouvelles industries" qu'il est capable d'engendrer se construisent à l'extérieur, dans les pays fournisseurs de biens et de techniques. En fait, la "révolution industrielle" est une politique commerciale d'achats d'usines "clés en mains", voire même de "produits en mains". Pour "s'industrialiser", notre pays doit acheter les études, les brevets, les services des bureaux d'engineering, les équipements, la formation, les produits intermédiaires, les matières premières, les services d'entretien ... à l'extérieur.

A aucun moment, si ce n'est au cours des travaux de terrassement (et c'est de moins en moins le cas), les travailleurs algériens n'interviennent dans un processus qui ne compte pas sur leurs efforts, qui les réduit à un rôle de spectateurs passifs d'une "industrialisation" qui se passe en dehors d'eux et qu'ils n'ont aucun moyen de contrôler.

Pour financer ces achats à l'étranger, il faut d'énormes investissements qui mobilisent au profit des "constructeurs étrangers" les ressources de la nation. Les exportations de pétrole, de gaz, de matières premières doivent s'accroître pour faire face aux dépenses. Mais cela n'est pas suffisant, notre pays doit rechercher des prêts, des crédits auprès des banques internationales s'endettant dangereusement et ajoutant une dépendance financière aux autres dépendances. Ce modèle coûteux provoque une véritable hémorragie de richesses dont le résultat est le pillage sans limite de nos ressources naturelles, le blocage du revenu des Algériens, la chute de la consommation, la hausse des prix, l'exploitation éhontée des travailleurs, la destruction de la paysannerie.

Ces choix qui hypothèquent l'avenir de notre peuple et de notre pays sont le fait d'une toute petite minorité d'algériens complexés vis à vis de l'étranger, incapables de penser par eux-mêmes et dont l'objectif est de singer leurs maîtres impérialistes.

Ignorant les réalités spécifiques de notre pays, son histoire, ses potentialités, n'ayant aucune confiance dans les capacités créatives du peuple, ces dirigeants admiratifs des techniques et de la puissance de l'impérialisme importent un schéma d'industrialisation qu'ils cherchent à n'importe quel prix à plaquer dans notre pays.

Cette minorité méprise le peuple, lui impose des sacrifices pour financer sa politique. Elle refuse d'accorder la moindre importance aux masses et prétend décider seule de ce qui est bon pour elles. Elle masque sa médiocrité, son incomptence, par un discours autosatisfait et triomphaliste qui ne trompe personne, mais qui trouve un écho dans une presse de "gauche" dont la complaisance cache mal des arrière-pensées évidentes.

Tandis que la minorité dirigeante nourrit le peuple de promesses, elle ne perd pas de temps pour s'enrichir avec avidité et ostentation. Elle forme une nouvelle bourgeoisie bureaucratique et parasitaire qui a mis en place un capitalisme d'état despote dominé par l'impérialisme dont il est tout à la fois le partenaire, le relais et l'agent de pénétration.

Cette bourgeoisie n'a aucun titre à se prétendre dépositaire de l'intérêt national et encore moins à parler au nom d'un peuple qu'elle réduit à la misère et à la passivité.

Afin qu'il ne subsiste aucun doute dans les esprits et que les faiseurs de bilans truqués soient démasqués, nous étudierons des exemples précis en mettant à nu les mécanismes de pompage et les résultats de l'industrialisation. Un appel d'offres relevé dans la presse ces jours derniers nous a amenés à étudier plus particulièrement la SONACOME. Nous prendrons deux exemples : celui du complexe moteurs-tracteurs de Constantine, et celui de l'usine de cycles-motocycles de Guelma.

Les chiffres que nous fournissons sont rigoureusement exacts et ont été soigneusement vérifiés.

(1) Charte nationale

AFRICASIA

*«Oran 7»
la future voiture algérienne
de la SONACOME*

EMPLOI ET FORMATION

7 ans après, on l'attend toujours...

du 14 septembre 1970, illustre parfaitement les promesses démagogiques des responsables algériens, en même temps que le rôle joué dans la mystification des masses par la presse aux ordres du pouvoir d'Algier. Mais que reste-t'il, 7 ans après, d'une image de marque forgée à coups de milliards dépensés à entretenir des «journalistes» complaisants ?

Cette photo, parue dans AFRICASIA

Le complexe de Constantine

Le contrat pour la réalisation du Complexe de moteurs et de tracteurs de Constantine (Oued Hamimine) a été signé en Avril 1969, entre la SONACOME et deux firmes ouest-allemandes : la Deutsche Industrie Anlagen Gesellschaft (D.I.A.G.) de Berlin, et la Kläckner Humboldt Deutz (K.H.D.) de Cologne.

Conçue pour produire des tracteurs à chenilles D.Z.900, des tracteurs à roues (D 6006 de 65 CV et D 4006 de 45 CV), et des moteurs (sous licence DEUTZ), cette usine fut présentée à l'époque comme la pierre angulaire du premier plan quadriennal dans le domaine des constructions mécaniques.

Son coût était évalué à 413 millions de D.A., financés conjointement par un «crédit fournisseur» allemand de 334 millions de D.A. et un prêt des banques algériennes.

La mise en route de l'usine était prévue pour le mois de Juin 1972 (l'inauguration eut lieu effectivement à cette date) et le niveau de production de pleine capacité (régime de croisière) devait être atteint 2 années plus tard, au cours de l'année 1974.

Rappelons comment la propagande officielle a ponctué par des déclarations tapageuses les différentes étapes de la

réalisation du complexe :

1972 : «L'édification aujourd'hui terminée de ce complexe démontre qu'il ne s'agit pas d'un projet utopique. Mais le pari ne sera gagné que lorsque nous aurons assimilé les techniques, maîtrisé l'outil de production, pour aboutir à la compétitivité de nos produits, tant au niveau de la qualité que des prix.» (Extrait d'un texte d'introduction de Daoud AKROUF, P.D.G. de la SONACOME, à une brochure publicitaire)

1975 : «Premier maillon de l'infrastructure industrielle de la SONACOME, le complexe est un véritable défi contre le temps et les hommes. Non seulement les premiers et indispensables tracteurs furent livrés trois années après la pose de la première pierre du complexe (17 juillet 1970), mais ils traduisent la volonté du pays de donner à l'Agriculture des bases techniques modernes, tout comme à l'industrie, par la seule voie possible, celle de la fabrication véritable des produits mécaniques en Algérie. Cet ensemble industriel fournit actuellement 5.000 tracteurs agricoles, dont 4.000 à roues et 1.000 à chenilles. En outre, il est chargé de livrer les moteurs indispensables au complexe de machines agricoles de Sidi Bel Abbès pour la construction de moissonneuses-batteuses.» (Révolution africaine, spécial

19 juin 1975, numéro 590)

Nous demandons à notre lecteur de s'arrêter un instant sur les phrases qui précédent pour y revenir à la fin de cet article. Il pourra alors mesurer combien il est facile, dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas, d'imprimer n'importe quoi, de camoufler la vérité, et en fin de compte, de tromper l'opinion publique.

1 - La construction du complexe a coûté deux fois plus cher que prévu

Avant la signature du contrat, le montant des investissements nécessaires à la réalisation du complexe était estimé à 280 millions de D.A. . On trouve même une source qui l'évalue à 150 millions de D.A. . Pourtant, au moment de la signature du contrat en 1969, le chiffre retenu fut de 413 millions de D.A.. Ces différences d'évaluation ne peuvent se justifier par des arguments d'ordre technique, par exemple la capacité de production du complexe, puisque c'est le même projet qui est évalué dans les différents cas. En fait il s'agit là d'une pratique courante : au moment de la signature du contrat, les coûts sont largement surestimés. Les firmes étrangères se garantissent ainsi à la fois une large masse de manœuvre et des

Le socialisme de Boumedienne

profits conséquents. En gonflant les coûts de chaque rubrique, elles récupèrent en une fois au niveau de la vente des biens et des services nécessaires à la réalisation du complexe, les bénéfices qu'elles n'auraient pu rapatrier, compte tenu de la législation en vigueur.

Ce montant, bien que très élevé, va être réajusté d'une année à l'autre au cours de la construction du complexe, dans le sens de la hausse.

	1969	1972	1973	1974	1975
Millions de D.A.	413	435	508	535	600

Le montant des dépassements s'élève en 1975 à 187 millions de D.A., soit un surcroît de 45 %.

La SONACOME explique cette hausse par la réévaluation de la monnaie ouest-allemande, le deutschmark (D.M.) et divers imprévus. Cela est vrai dans une certaine mesure : les pays sous-développés en achetant matières et produits à l'étranger, importent en même temps l'inflation des pays développés. Mais ce facteur n'est pas le plus important, comme le montre l'étude de l'I.R.E.P. de 1973* : «En 1972 la réévaluation du deutschmark a eu pour conséquence d'augmenter le montant du poste achat de matières et de produits, ce qui se traduit par une augmentation de 1,7 % au niveau de l'ensemble des charges d'exploitation.» C'est principalement la surfacturation de 30 à 50 %, qui a été pratiquée systématiquement sur les équipements livrés par la firme K.H.D. au complexe de tracteurs qui est à l'origine des dépassements par rapport au devis initial.

2 - Une production quasiment nulle

Le programme de production de pleine capacité devait être atteint deux années après le démarrage du complexe, c'est à dire au cours de 1974. En 1973,

l'usine devait réaliser 50 % de ce programme. Ces prévisions ont fait l'objet d'un accord entre K.H.D. et la SONACOME et constituent des indices permettant de juger si oui ou non l'usine est capable de produire et d'atteindre les objectifs pour lesquels elle a été construite.

Fournissant une production égale à 0 en 1973 et à moins de 5 % des prévisions de 1974 le complexe est très mal parti. Pour l'année 1975, comme on peut le remarquer, les prévisions ont été abaisées par rapport à 1973, et elles représentent moins de 55 % du programme annuel de pleine capacité de l'usine. Le manque à gagner représente 11.130 moteurs et plus de 10.000 tracteurs. Cela équivaut à un retard dans la réalisation de l'usine de 30 mois.

Le manque à gagner du fait de cette incapacité à produire a été évalué pour le C.N.E.S. : «Un retard de 12 mois pour un investissement global annuel de 4 milliards de D.A. entraîne un surcroît total de 1,5 milliards dont un tiers est constitué par le manque à gagner» «chaque mois de retard correspond à une renonciation au minimum de 1 mois d'amortissement et un mois de bénéfice. Le manque à gagner dû au retard dans la mise en route représentait 1,5 % de l'investissement par mois de retard ... il faut ajouter 0,65 % de l'investissement par des retards correspondant aux frais de personnel.» Aux 30 mois de retard dans la production correspondent donc une perte de 387 millions de D.A..

Le souci de produire coûte que coûte a amené les responsables du complexe à faire des révisions scandaleuses. Bien que disposant des équipements nécessaires, le complexe ne produit plus les tracteurs à chenilles, ni les tracteurs à roues D 4006 (45 CV), et plusieurs gammes de moteurs ont été abandonnées. Cela est d'autant plus scandaleux que la SONACOME est obligée à l'heure actuelle d'importer ces mêmes produits pour répondre aux besoins du marché national.

Par type de produit	1973 année de démarrage		1974 régime de croisière		1975	
	Prévisions	Production réelle	Prévisions	Production réelle	Prévisions	Réalisation
Tracteurs à chenilles	500	0	1.000	0	0	
Tracteurs à roues D4006	2.000	0	1.000	0	0	
Tracteurs à roues D6006			3.000	257	2.400 (- 600)	
Moteurs en L et V de 2 à 8 cylindres	4.500	0	4.500	220	2.600 (- 1.900)	

Tableau : Comparaison entre les prévisions et la production réelle

En fait, la situation est encore plus grave, si l'on en juge d'après l'appel d'offres publié dans "El Moudjahid" du 13 mai 1976, et qui est un aveu d'échec.

Les prévisions du 1er plan estimaient les besoins à 3.100 tracteurs annuellement à partir de 1969. Cela signifie que, jusqu'en 1976, notre pays a continué à importer des produits qui, en principe, devaient être fabriqués par l'usine de Constantine à partir de 1973.

Ces importations profitent, il va de soi, aux pays impérialistes, et particulièrement à la firme DEUTZ puisque celle-ci «est vue accorder en 1969 une véritable exclusivité pour la fourniture des tracteurs agricoles sur le marché algérien pendant la période précédant l'entrée en activité de l'usine.» (Le commerce extérieur de l'Algérie par J.F. Roveda, 1972)

3 -- La construction du complexe développe et consolide la dépendance de notre pays par rapport au marché capitaliste mondial

Le pouvoir affirme souvent que sa politique d'industrialisation est une politique d'indépendance nationale, une politique anti-impérialiste. C'est là un thème de propagande repris par la presse européenne qui soutient Boumediène et qui s'efforce de montrer le caractère "socialiste" du régime algérien en comparant non sans complaisance l'Algérie à d'autres pays du Tiers-Monde où apparemment les firmes étrangères ont les mains libres. Il s'agit soit d'une ignorance totale de la réalité de l'industrialisation en Algérie, soit d'une preuve de complicité dans le camouflage des ravages réalisés dans notre pays par la pénétration étrangère.

Afin que chacun puisse juger en connaissance de cause, nous lèverons ici un coin du voile sur les agissements de certaines firmes étrangères. Dans le cadre du premier plan quadriennal, la SONACOME devait réaliser 7 projets industriels : complexe tracteurs-moteurs de Constantine, cycles-motocycles de Guelma, véhicules industriels à Rouiba, machines agricoles à Sidi Bel Abbès, machines-outils à Constantine et boulonnnerie à Sétif. Pour la réalisation de ces projets, la SONACOME a fait appel à la firme ouest-allemande D.I.A.G. qui, à l'heure actuelle, a signé pour un montant de 4 milliards de DA de contrats. En tant que constructeur et chef de file, un ensemble de conventions lui garantissent une indépendance d'action totale. Elle a tous les droits. Qu'en juge ! La D.I.A.G. est :

Le socialisme de Boumedienne

- maître de l'ouvrage. Elle fait réaliser sous sa seule responsabilité l'engineering et l'ensemble des travaux d'infrastructure et d'édition ;

- elle réalise les plans et les études nécessaires à l'exécution des travaux ;

- elle établit la liste des entreprises étrangères ou algériennes auxquelles sont adressés les appels d'offres. Seules ces entreprises seront consultées ;

- elle élaboré le cahier des charges et conçoit l'appel d'offres ;

- elle étudie, évalue les soumissions reçues, négocie avec les soumissionnaires. Elle fait les recommandations qui servent de base au choix du soumissionnaire ;

- une fois le choix fait, la D.I.A.G. passe directement les marchés et les commandes. Elle assure la direction et l'organisation des chantiers, la coordination des tâches ;

- elle assure le suivi des commandes, des marchés et leur bonne exécution ;

- elle procède à l'inspection des différents lots de matériaux, matériels, équipements au moment de leur livraison. Elle surveille l'installation des équipements ;

- dans le cas d'usine "produits en main" : elle organise et gère l'usine jusqu'à la réception définitive. Elle sera «seule responsable de la gestion initiale» et «jouira à ce titre de toute l'autorité..» Pour cela, elle détachera en Algérie le personnel de direction et d'encadrement. Ce personnel aura à sa charge tous les services importants de l'unité. (En moyenne, ce personnel est facturé 3.000 DA à 5.000 DA perçus en Algérie et de 10.000 à 15.000 DA payés en devises allemandes par mois) -

- elle assure la formation du personnel dans toutes catégories. Elle assure la sélection et l'affectation. Elle exerce l'autorité disciplinaire sur les stagiaires. (Cette formation revient très cher à l'Algérie : 100.000 DA pour former un ouvrier, et

elle est inefficace. C'est avant tout un alibi idéologique. Elle sert surtout à enracer l'implantation des firmes étrangères dans notre pays. La formation dispensée étant insuffisante pour permettre aux Algériens de maîtriser l'outil de production, elle rend indispensable le recours accru à l'assistance technique étrangère. Loin de supprimer les liens de domination, elle les consolide et les perpétue).

Quand à l'administration algérienne de la SONACOME, ses prérogatives sont quasiment nulles ! Elle assiste la D.I.A.G., sans intervenir. Son rôle est de fournir les autorisations nécessaires, de payer les droits de douane, de rechercher les financements et de contracter des emprunts. Les services qui relèvent de sa compétence (commercial, administratif, financier, personnel, achats) sont soit inexistant (commercial), soit réduits à la paralysie par impuissance et incomptence. La D.I.A.G. s'arrange par le recours à des techniques complexes, la parcellisation

SOCIETE	DATE	NATURE DU CONTRAT	Localisation	FIRMES ALLEMANDES D.I.A.G. et donneur de licence	Montant part allemande en 1975 (en millions F.F.)
SONACOME	1969	Complexe tracteurs-moteurs	Constantine	DIAG + Klockner-Humboldt-Deutz	600
SONACOME	1970	Complexe cycles-motocycles	Guelma	DIAG + Fichtel et Sachs	100
SONELEC	1971	Complexe piles - accumulateurs	Sétif	DIAG + Branz et Again	120
SONELEC	1971	Complexe électro-ménager (extension prévue)	Tizi-Ouzou	DIAG + Bosch + Junkers + Osram + Seppelfricke + Siemens + Transformatoren-Union	400 (+600)
SONACOME	1973	Complexe machines agricoles	Sidi Bel Abbès	DIAG + Klaas	350
SONACOME	1973	Complexe machines-outils	Constantine	Almo = société mixte Sonacome & Fritz Werner (filiale DIAG)	100
SONELEC	1974	Complexe de lampes (extension prévue)	Mohammadia	DIAG + Osram	360 (+ 600)
SONELEC	1974	Complexe électricité industrielle (moteurs (moteurs électriques)	Freha	DIAG + Siemens Transformatoren-Union	1.100
				TOTAL (extension)	3.130 (+1.200)

Tableau : Les principaux contrats de la DIAG

Le socialisme de Boumediene

des tâches, à désorganiser complètement ces services qui connaissent un gonflement extraordinaire de leurs effectifs et sombrent dans l'oisiveté et l'insatisfaction.

Ce pouvoir absolu de la D.I.A.G. lui permet d'augmenter ses profits et d'imposer à la SONACOME d'autres entreprises étrangères avec lesquelles elle entretient des rapports privilégiés. Ainsi, la D.I.A.G. a fait appel à une société allemande de terrassement (B.U.M.) alors que les travaux devaient être confiés à la D.N.C.- A.N.P. et à la SONATIBA.

Cette pratique permet encore d'augmenter les prix. Il y a accord entre le maître d'œuvre, l'entreprise et le fournisseur étranger qui gonflent les factures, les salaires du personnel étranger, les frais incontrôlables ... La SONACOME apparaît à bien des égards comme un véritable domaine réservé, une source de profits intarissable.

L'achèvement de l'usine, son entrée en production ne signifient pas du tout qu'elle est libérée par rapport aux fournisseurs étrangers. Au contraire, la dépendance se poursuit sous de nouvelles formes : «*L'achat de technologies auprès de firmes étrangères implique l'importation auprès de ces firmes de la plupart des biens intermédiaires...»* *

Ces importations représentent 44 % de la valeur des achats. Elles concernent les produits mécaniques et électriques qui pour l'ensemble, sont fournis par K.H.D. et pas par n'importe quel autre fabricant de tracteurs. Le fournisseur étranger tire partie de la situation de monopole pour facturer les produits intermédiaires à un prix plus élevé que celui pratiqué avec un autre client qui ne dépend pas de lui.»

La surfacturation peut aller jusqu'à 2 fois le prix normal.

La construction du complexe de tracteurs n'a fait que substituer une importation à une autre. L'Algérie a toujours besoin des firmes étrangères pour acquérir les produits mécaniques et électriques nécessaires à la fabrication des tracteurs et des moteurs.

Ces produits représentent 40 % des composants du tracteur. Leur absence signifie l'arrêt de la production et donc celui de l'usine. Nous en donnerons un petit exemple : «*Initialement, le sable de moulage pour la fonderie devait être acheté en Algérie. Lors des premiers essais, il s'est avéré que le sable disponible n'avait pas les caractéristiques appropriées pour le moulage. Actuellement, le complexe de tracteurs importe d'Allemagne le sable nécessaire aux fonderies.»* *

Sans le sable allemand, l'usine de Constantine s'arrêterait.

4 - Un endettement massif, une industrie déficitaire, des produits non compétitifs. A qui cela profite-t'il ?

Ces "erreurs" d'appréciation coûtent cher. Si l'on additionne les surcoûts liés à la construction du complexe, les surfacturations au niveau des matières premières, des produits intermédiaires, les surstockages rendus nécessaires à cause des longs délais d'approvisionnement, on aboutit à un taux d'amortissement de 27 %. L'accroissement rapide des investissements oblige la SONACOME à contracter de nouveaux emprunts ; cela a pour effet d'accroître les frais financiers (remboursement des emprunts, intérêts) : ils sont passés de 8 millions de DA en 1973 (4,5 % des charges) à 27.399.000 DA en 1975, soit 10 % des charges.

Ces deux rubriques, à elles seules constituent 37 % des charges d'exploitation. A titre de comparaison, signalons que pour une usine du même type en Europe, ces charges n'excèdent pas 7 %.

Le montant des charges d'exploitation est très élevé. Il augmente d'année en année :

	1973	1974
Charges	179.345.000 DA	193.245.000 DA
Chiffre d'affaires prévu	150.680.000 DA	258.800.000 DA
Déficit prévu	28.665.000 DA	55.555.000 DA

Mais, entre les prévisions et la réalité l'écart dû aux échecs répétés est énorme. En 1973, le chiffre d'affaires a été nul. En 1974, le déficit réel a atteint 138.500.000 DA. Le complexe moteurs-tracteurs apparaît comme un véritable gouffre où s'engloutit l'argent de la nation. La citation que nous avons donnée au début de cet article fixait au complexe de Constantine un objectif de compétitivité (qui est comme on le sait la clé de voûte de la théorie de De Bernis qui justifie par cet objectif le choix des techniques de pointe). De ce point de vue, la situation est encore plus catastrophique : le prix de revient d'un tracteur D 6006 s'établirait actuellement autour de 100.000 DA. Il est impossible, à ce prix, de trouver un acheteur sur le marché national. L'ONAMA qui détient le monopole de la commercia-

lisation des matériels mécaniques agricoles, refuse d'acheter des tracteurs trois fois plus cher que ceux fabriqués en Europe, livrés et dédouanés. La SONACOME a été contrainte de réduire considérablement ses prix de vente. Le D 6006 est vendu actuellement 29.000 DA hors taxes (soit une perte de 71.000 DA par tracteur). On comprend, dès lors, pourquoi la SONACOME préfère importer des tracteurs étrangers.

Comment ce déficit est-il financé ? Essentiellement par le budget de l'Etat.

Mais n'oublions pas que la SONACOME détient un monopole sur l'importation du matériel mécanique, et notamment les voitures automobiles, les pièces de rechange. «*Pour les produits, tels que les pièces de rechange de voitures importées par la SONACOME, on constate souvent des prix deux ou trois fois supérieurs à ceux qui sont appliqués en Europe. Il nous est même arrivé de constater que des commissions fictives de 8 à 10 % avaient artificiellement grevé le prix SONACOME.*» (Rapport sur l'industrie dans l'économie algérienne ADL)

C'est donc un rôle de pompe que joue la SONACOME. Courroie de transmission entre le pays et le marché capitaliste mondial, elle préleve dans la poche de chaque contribuable, de chaque consommateur les sommes qui seront redistribuées dans deux directions : la bourgeoisie d'Etat et les firmes allemandes D.I.A.G. et ses associés. Pour qu'une telle pratique soit possible, il faut une complicité entre les dirigeants de la société nationale et les firmes étrangères. Les sommes ainsi détournées sont partagées. Pots de vin, commissions ou remises constituent une des sources principales de l'enrichissement des hommes placés à la tête des sociétés nationales et même au sommet de l'Etat. On se souvient de l'affaire Kassa qui fut révélée par la presse en 1972. Directeur de la division Machine-Outils de la SONACOME, Kassa avait détourné à son profit des remises variant entre 10 et 25 % sur l'achat de moteurs hydrauliques, dont le montant était déposé dans une banque à l'étranger par le fournisseur allemand. Mais pour cette affaire dévoilée, combien y en a-t-il qui ne seront jamais connues ? Une autre source de hausse, c'est le pillage interne réalisé par l'encadrement de la société, sous la forme de traitements, de primes, voitures de service, logements de fonction, voyages gratuits à l'étranger, frais de mission, et dont profitent non seulement les couches supérieures de la bourgeoisie d'Etat, mais aussi les cadres administratifs. Pour ne citer qu'un exemple, le logement de fonction du directeur du complexe de

Le socialisme de Boumediene

tracteurs revient à 5.000 D.A. par mois.

Enfin, il ne faut pas oublier les prélevements des autres secteurs parasites de l'Etat : douanes, banques, services des impôts. «Les taxes et droits de douane sur les biens de production importés représentent 30 % de leur coût d'achat et 12 % du montant total de l'investissement.»*

Ponctions sous différentes formes au profit de la bourgeoisie d'Etat, pillage impérialiste expliquent le renchérissement des investissements et dévoilent la finalité du modèle de développement :

- intégration accrue de notre pays dans le marché capitaliste mondial qui en tire de substantiels profits ;

- constitution d'une nouvelle bourgeoisie corrompue (d'Etat) qui prolifère dans le cadre de ses rapports économiques avec l'impérialisme ;

- paupérisation de notre pays et de notre peuple.

Sur la base des prix de 1973, le complexe de Constantine nous coûte deux fois plus cher que s'il avait été implanté en Allemagne. Sa construction revient

donc à vider notre pays d'une richesse (par exemple du pétrole) équivalent à la valeur de deux complexes. Du point de vue des flux de richesses, la politique

d'industrialisation se traduit par un échange inégal qui, lui-même, n'est que l'expression des rapports de domination qui s'exercent sur notre pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE
SOCIETE NATIONALE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES

الشركة الوطنية للآلات الميكانيكية

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

No. N.A. 76-001

SOCIETE NATIONALE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES lance un appel d'offres international pour la fourniture de :

- 250 tracteurs à roues 45 CV
- 223 tracteurs à roues 45 CV
- 200 tracteurs à roues 100 CV
- 1.000 tracteurs à chenilles 70 CV
- 500 tracteurs à chenilles 45 CV
- 100 tracteurs à chenilles 30 CV

Les entreprises intéressées peuvent relayer à la SONACOME - Département Importations - 5, avenue de l'ALN - EL HARRACH - ALGER - B.P. No. 79, contre paiement de la somme de 100 DA (cent dirhams algériens). Les offres doivent être envoyées sous pli recommandé avec la mention : « APPEL D'OFFRES No. N.A. 76-001 - A NE PAS OUVRIR » à la SONACOME - Département Importations avant le 15 JUIN 1976, terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi. Les soumissionnaires sont tenus d'être engagés par leurs offres pendant une période de 12 mois à compter de la date de clôture du présent appel d'offres international.

* Document de l' I. R . E. P

un aveu d'échec

La SONACOME est obligée d'importer les tracteurs qui devraient être produits par le complexe de Constantine. (El Moudjahid du 13 Mai 1976)

Le complexe de Guelma

C'est l'échec le plus scandaleux de la SONACOME. Pour mieux saisir l'ampleur de la faillite, regardons un peu les chiffres.

PREVISIONS ET ECHEANCES FIXEES EN 1969

Le montant global de l'investissement était évalué à 40 millions de DA. La capacité de production annuelle de l'usine, dont le régime de croisière devait être atteint en 1973, était fixée à :

- 30 000 cyclomoteurs
- 15 000 cycles
- 5 000 moteurs
- 15 % de la fabrication consacrés aux pièces de rechange.

Le pouvoir annonçait alors d'une façon triomphaliste : «L'usine de cycles et de motocycles de Guelma sera achevée en 1971. Elle aura nécessité un investissement de 40 millions de DA et emploiera 376 personnes.» (Algérie 65/69, Ministère de l'information - Mars 1970)

LA REALISATION

Le 24 janvier 1970, la SONACOME signe un contrat aux termes duquel elle

confie la réalisation de ce complexe à deux grandes firmes ouest-allemandes : la Deutsche IndustrieanlagenGmbH (DIAG) agissant en qualité de chef de file, et la FICHTEL et SACHS, en tant que donneur de licence.

1 - Ce projet a déjà nécessité plus d'investissements que prévu

6 ans après, on peut se rendre compte du caractère fantaisiste et démagogique des prévisions du Plan.

Evolution des dépenses d'investissement	1969 (prévisions)	1970	1973	1975	1976	Dépassement devis du Plan.
Investissements en milliers de D. A.	40.000	89.834	99.600	113.354	130.000	90.000

A la fin de l'année 1976, le complexe aura nécessité 130 millions de DA. Le dépassement par rapport aux estimations du plan s'élèvera alors à 90 millions de DA, c'est-à-dire de 225 %

2 - Un projet qui n'en finit pas de démarrer

Prévue pour 1971, la mise en ser-

vice du complexe a été ajournée à plusieurs reprises :

- une première fois, en raison du retard du chantier. Elle fut alors promise pour mai-juin 1972 ;

- une deuxième fois, en raison du manque de coordination entre les différents travaux : en juin 1972, alors que les travaux de montage du matériel de

Le socialisme de Boumediene

production importé d'Allemagne étaient achevés, on se rendit compte que les responsables du projet avaient oublié de mettre en place les canalisations destinées à alimenter l'usine en gaz naturel. Tout s'était passé comme si seule l'importation du matériel allemand intéressait les responsables de la SONACOME ;

- une troisième fois en raison de divers problèmes rencontrés à l'occasion de la mise en fonctionnement du matériel importé.

En juillet 1974, l'Agence d'Alger de la "Caisse centrale de coopération économique" signalait dans son numéro : "Éléments d'Information Economique sur l'Algérie en 1973" que la mise en service de l'usine n'était prévue que pour le "4ème trimestre 1975", soit avec quatre ans de retard.

3 - Abandon de la capacité de production initiale

Lors du lancement du projet, il était prévu que le complexe produirait, dès 1973, 30 000 motocycles, 15 000 cycles

et 5 000 moteurs. Or en 1973, après les premiers retards enregistrés dans la mise en service, les prévisions de production pour 1974 étaient annoncées ainsi :

- motocycles : 18 500 : 82 % du programme de production en régime de croisière ;
- cycles : 14 500 : 96 % du programme de production en régime de croisière ;
- moteurs : 500 : 50 % du programme de production en régime de croisière.

Ces pourcentages donnent pour le régime de croisière seulement : 22 500 motocycles, 15 000 cycles et 1 000 moteurs. Afin de camoufler leur échec, les responsables de la SONACOME ont donc décidé subtilement de réduire la capacité de production du complexe.

D'ailleurs, les documents de la société, publiés à partir de 1974, ne mentionnent plus qu'une prévision de 20 000 motocycles et 10 000 cycles. Les 5 000 pour leur part, attendront 1980 et une hypothétique "extension" de l'usine.

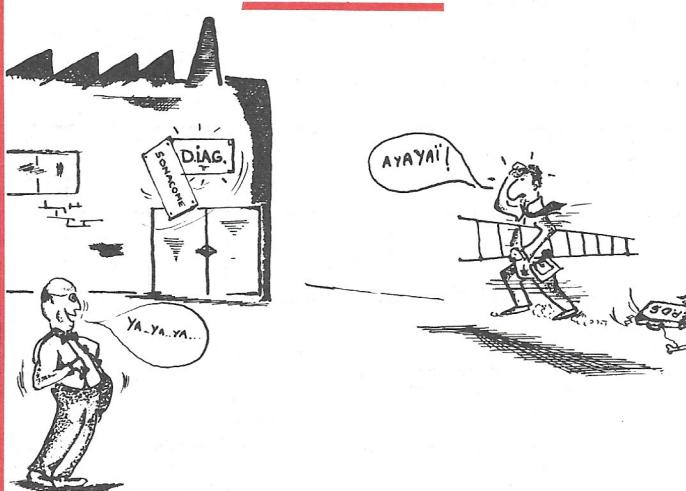
Durant l'année 1974, la production réalisée a été insignifiante. D'après une

étude sur la région de Guelma du Ministère de l'Industrie, elle a été de 249 cycles, de 1 061 motocycles et de 0 moteur. Cette production, modèles anciens et dépassés, est en outre de mauvaise qualité. Ce qui n'empêche pas El Djiech numéro 146 de 1977 d'affirmer : «*Cette unité qui a coûté 100 millions de DA produit 15 000 cycles, 30 000 motocycles et 5 000 petits moteurs par an.*» (!)

D'ailleurs, les prévisions pour 1975 ont été encore abaissées (cycles : 2 000 soit une diminution de 86 % , motocycles : 10 000 - moins 46 % .

Le rapport cité plus haut signale que le parc machines est d'un modèle ancien, inadapté à la production, fourni sans notice technique ou alors avec des notices rédigées en allemand, que les rebut sont élevés (jusqu'à 90 %) et que le personnel formé par la D.I.A.G. manque de qualification. Le rapport relève des anomalies dans la conception de l'usine. La forge est placée à côté des bureaux. Enfin, la fonction de l'usine semble être de commander des pièces et des accessoires auprès des fournisseurs allemands, puisqu'on ne trouve pas moins de 400 pièces différentes importées en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

LA PENETRATION OUEST-ALLEMANDE



Les capitalistes ouest-allemands, qui avaient des intérêts presque inexistant au lendemain de l'indépendance, ont pu les accroître d'une façon considérable depuis qu'ils ont signé les premiers accords avec la SONACOME. Les exportations ouest-allemandes vers l'Algérie, évaluées à 45 millions de DA en 1963, se sont élevées à 458 millions de DA en 1969 et ont atteint en 1974 le montant de 2.316 millions de DA, soit un accroissement de plus de 5.000 %.

De plus, ces exportations devraient connaître un développement encore plus grand dans les années à venir, si l'on tient compte des nombreux contrats individuels signés par les dirigeants algériens durant les deux dernières années. Le tableau suivant en donne le montant, et montre l'accroissement énorme par rapport aux autres années.

Période	62/68	69/73	74 à juin 1975
Montant en millions de F.F.	254	2.551	5.353